UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1250 **22 août 2016**

- **Économie: L'augmentation des prix des produits pétroliers, une «décision inacceptable et inopportune», dénoncent divers secteurs**
- **Agriculture: Pourquoi la commercialisation de 720 000 sacs de riz du Vietnam, en pleine période de récolte de riz national?**
- **Choléra: Les projets de l'ONU ne doivent pas se substituer à l'indemnisation, souhaite l'expert des Nations unies, Philip Alston**
- **Une association du Canada exige justice, réparations ainsi que le départ de la Minustah**

>> Économie: L'augmentation des prix des produits pétroliers, une «décision inacceptable et inopportune», dénoncent divers secteurs

Une nouvelle hausse des prix des produits pétroliers, effective depuis le 21 août sur le marché national provoque une augmentation en cascade de tous les prix. La gazoline passe de 189 à 219 gourdes, le gasoil de 148 à 179 gourdes et le kérosène ou gaz blanc de 148 à 173 gourdes. A deux semaines de la rentrée scolaire, les ménages font face à une hausse du coût de la vie, avec la décote accélérée de la gourde par rapport au dollar américain. Toutes les semaines, les commerçants ajustent leurs prix, en se basant sur le dollar américain. Des chauffeurs de transports publics ont déjà commencé à augmenter leurs tarifs. Des organisations syndicales de transports publics projettent d'entamer différents mouvements de protestation, dont des appels à la grève générale, au cas où le gouvernement ne ferait pas le retrait, dans le meilleur délai, de cette disposition. Pour leur part, les parlementaires comptent convoquer les ministres des finances et du commerce pour aborder les raisons de cette augmentation des prix des produits pétroliers, dans un contexte économique difficile, annonciateur d'un automne sombre. «C'est inacceptable! Le gallon de pétrole va coûter aux chauffeurs 3,49 dollars, alors qu'il coûte au gouvernement un dollar. Cette décision constitue un génocide et un crime de l'État haïtien au détriment de la population vulnérable»¸ critique la Plateforme nationale des syndicats de transports fidèles. Alors que le gallon de gasoil se vend à 134 pesos en territoire voisin, le gouvernement allègue de l'approvisionnement d'agents économiques de la République Dominicaine sur le marché national en Haïti, en raison de prix plus avantageux. Le gouvernement ne saurait, non plus, justifier l'augmentation des prix des produits pétroliers en se référant à la dépréciation de la gourde par rapport au dollar. Sur le marché international, le cours officiel du baril de pétrole est de 47.36 dollars le 22 août contre 45.74 dollars le 15 août. Le 17 décembre 2015, les cours du pétrole avaient reculé, pour finir sous les 35.00 dollars le baril à New York. Ces dernières années, pour obéir aux plans d'ajustements structurels néolibéraux, les gouvernements qui se sont succédé en Haïti n'ont jamais voulu indexer à la pompe les prix des produits pétroliers. Ceux-ci ont progressivement baissé de 120 à 79 dollars américains jusqu'à atteindre le niveau de 35 dollars américains le baril sur le marché international. Des parlementaires invitent le gouvernement à tirer des fonds, en mettant fin aux dépenses somptuaires et en réduisant le train de vie de l'État. Des mesures institutionnelles devraient être prises, comme subventionner les fournitures scolaires, publier la loi sur les frais de scolarité, accompagner les parents dans les préparatifs pour la rentrée du 5 septembre, estime le Mouvement démocratique populaire (Modep). «Ce qui est fondamental, c'est de réduire la dépendance d'Haïti par rapport à l'importation des produits pétroliers. Il faut modifier la matrice énergétique, en vue de retrouver la souveraineté énergétique, qui nous rendra autonome», analyse la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (Papda). La Papda augure un possible concert de protestations, qui risque de déboucher sur un climat social tendu, avec des répercussions sur la conjoncture électorale. *US $ 1.00 = 66.00 gourdes; 1 euro = 77.00 gourdes; 1 peso dominicain = 1.50 gourde aujourd'hui*

>> Agriculture: Pourquoi la commercialisation de 720 000 sacs de riz du Vietnam, en pleine période de récolte de riz national?

Plusieurs organisations dans la Vallée de l'Artibonite menacent de bloquer la route nationale N°1, pour protester contre la décision gouvernementale de commercialiser 18 000 tonnes de riz (720 000 sacs), en provenance du Vietnam, durant la période de récolte de riz (août – octobre). Le Collectif pour la défense et le développement agricole dans la Vallée de l'Artibonite (Coddaval) alerte l'opinion publique sur cette décision. «La campagne électorale de 2016 est-elle orientée contre les intérêts des agriculteurs de riz national? Le riz du Vietnam va envahir le marché. Le prix du riz, qui va ainsi baisser considérablement, sera défavorable aux planteurs et commerçants de riz dans l'Artibonite. Est-ce qu'il y a vraiment des gens qui réfléchissent à la tête du pays, avec l'adoption de dispositions qui risquent de concurrencer négativement, voire détruire la production de riz dans la Vallée de l'Artibonite»? Les prix des engrais ne sont pas accessibles, signale le Coddaval, qui constate «l'échec» du programme d'Etat, qui ambitionnait de favoriser, à meilleur prix l'acquisition des engrais pour leurs plantations. C'est comme si l'Etat haïtien ne pouvait point agir d'avance ni sur la qualité et la quantité d'engrais qui devraient être commandés, ni sur la façon dont ces engrais devraient arriver aux mains des planteurs. L'Etat doit protéger et encadrer le processus de disponibilité et de distribution des engrais, en les rendant accessibles aux agriculteurs, tout en évitant que ces engrais soient accaparés (comme dans un passé récent) par des parlementaires et d'autres autorités «qui en profitent».

>> Choléra: Les projets de l'ONU ne doivent pas se substituer à l'indemnisation, souhaite l'expert des Nations unies, Philip Alston

Les initiatives de lutte contre le choléra entreprises par l'Organisation des Nations Unies (ONU), ne doivent pas être substituées à un processus d'indemnisation des victimes de l'épidémie du choléra, indique le rapporteur spécial de l'organisation sur l'extrême pauvreté et les droits humains, l'Australien Philip Alston. Dans son rapport, P. Alston appelle à un examen de la situation, en vue de l'adoption d'un ensemble de mesures pour faire face à la nécessité d'une indemnisation des victimes en Haïti. «Les projets de développement, que les Nations Unies ont entrepris depuis l'épidémie de choléra, peuvent être une partie du paquet global. Il faudrait envisager de les adapter de manière plus appropriée, à l'égard des droits et des besoins spécifiques de celles et ceux qui ont été infectés». Le suivi, important à faire, devrait refléter un nouvel engagement…, les bases d'une nouvelle approche, aussi transparente que possible, qui sera adoptée par les Nations unies à l'avenir recommande-t-il. D'abord et avant tout, il devrait y avoir, au nom du secrétaire général, des excuses adressées au peuple haïtien et une acceptation de la responsabilité de l'ONU dans l'introduction de l'épidémie du choléra en Haïti, estime le rapporteur spécial des Nations Unies.

>> Une association du Canada exige justice, réparations ainsi que le départ de la Minustah

«Il a fallu 6 ans de luttes acharnées du peuple haïtien, soutenues par des organismes internationaux, pour arriver à cette aveuglante évidence: le choléra est l'œuvre des soldats de l'occupation de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah)», rappelle le Regroupement des Haïtiens de Montréal contre l'occupation d'Haïti (Rehmonco). Après 6 ans de protestations, de pétitions et de dénonciations continues, l'Organisation des Nations Unies a finalement reconnu avoir introduit l'épidémie du choléra en Haïti. Cette annonce a été faite en réponse à un rapport critique d'un éminent conseiller de l'Organisation, l'Australien Philip Alston, un des nombreux experts des droits humains des Nations Unies, qui ont utilisé leurs positions pour appeler à une réponse juste de l'organisation depuis 2014, a indiqué un communiqué de l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti et du Bureau des avocats internationaux, citant le journal américain le New York Times. Les « traces funestes et mortifères» du choléra demeurent encore «vivaces et profondes», constate le Rehmonco, en se référant aux nombreux décès et aux personnes infectées par le choléra. Le nombre de personnes infectées atteindra bientôt un million, si rien n'est fait. Introduite en Haïti, en octobre 2010, par des casques bleus népalais, non loin de la rivière Mèy (Mirebalais, bas Plateau central), l'épidémie de choléra a déjà fait près de 10 mille morts.

A lire également:

- L'ONU a une responsabilité morale d'aider Haïti à surmonter l'épidémie de choléra, selon Ban Ki-moon (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20521);
- Elections: Le Cep rend public le budget des opérations électorales / Confirmation du budget de 55 millions de dollars américains (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20514);
- Droits humains: Vives inquiétudes de la plateforme Garr face à l'extension de la migration irrégulière (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20517);
- Cinéma/Poésie: Un film comme cadeau à René Depestre pour ses 90 ans (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20516).